

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 6 mai 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Steven Boulanger
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #6 - Paule Rochette

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-05-068

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er avril 2025

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires d'avril

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux ainés

7.2 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (2024-2028)

7.3 - TECQ - Demande d'assouplissement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

7.4 - Embauches - Camping et plage municipale

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1** - Prolongement de garantie sur la génératrice de l'édifice municipal
- 9 - TRANSPORT**
 - 9.1** - Autorisation de circuler - Gran Fondo
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 10.1** - Espaces clos - Achat d'une ligne de vie
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 12.1** - Adoption : Projet de règlement no 2025-03
 - 12.2** - Adoption : Règlement 2025-02 abrogeant le règlement N°1993-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme
 - 12.3** - Résolution pour le dépôt de projets de construction d'un espace gazebo au le Fonds Région Ruralité (FRR) volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale
 - 12.4** - Acquisition d'un logiciel de gestion d'actif
 - 12.5** - Abolition du programme Réno Région
- 13 - LOISIRS-CULTURE**
 - 13.1** - Honoraires professionnels - Planification et surveillance de chantier ---- (camping)
 - 13.2** - Avis de motion et dépôt de projet de règlement concernant le camping
 - 13.3** - Demande de commandite - Comité culturel de Piopolis
 - 13.4** - Achat d'une remorque
- 14 - FINANCES**
 - 14.1** - Comptes à payer
 - 14.2** - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES**
- 16 - VARIA**
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS**
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-05-069

3.1 - Séance ordinaire du 1er avril 2025

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 1er avril 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

Distribution d'arbres

Visite du service d'évaluation de la MRC du Granit

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires d'avril

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 16 avril dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Début des travaux au camping

Pointe aux Bouleaux, plus de pancarte et arrêt en bilan

Territoire desservie par Sogetel (Internet)

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-05-070 7.1 - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux aînés

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté en 2015, et modifié le 14 janvier 2019, le Règlement # 2019-03 sur la Programme d'aide aux familles et aux aînés ;

ATTENDU QUE le règlement vise à supporter les aînés afin qu'ils puissent demeurer dans leur résidence le plus longtemps possible dû au fardeau fiscal municipal ;

ATTENDU QUE le volet aîné consiste en un remboursement de la tarification de l'année de référence établie relative à la collecte des ordures, des matières recyclables et du service d'enlèvement et de traitement des boues de fosses septiques pour un montant maximum total de 5 000 \$ par année ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 5 demandes de remboursements pour un montant de total de 1 494 \$.

ATTENDU QUE le Conseil rembourse une fois par année, les demandes admissibles et reçues au plus tard le 30 avril, les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour chaque volet du programme ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à rembourser les montants demandés totalisant 1 494 \$ à même le poste de dépenses Politique familiale (02-590-00-999).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-071 7.2 - Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (2024-2028)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de

transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028 ;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-072 7.3 - TECQ - Demande d'assouplissement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, le 17 juillet 2024, annonçait les nouvelles sommes disponibles pour aider les municipalités à créer des milieux de vie de qualité pour leurs citoyennes et citoyens, notamment pour concrétiser de nombreux projets d'infrastructures et améliorer les services rendus. Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, soulignait que le programme de TECQ 2024-2028 accorde de la souplesse aux municipalités et mise sur leur autonomie.

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a déposé sa première programmation des travaux dans la TECQ 2024-2028 le 14 février 2025 ;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales a refusé cette programmation considérant la non-conformité du rejet de phosphore au niveau du traitement tertiaire des eaux usées ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a reçu un avis de non-conformité du ministère de l'Environnement le 13 février 2020.

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en place un plan d'action avec différents intervenants afin d'améliorer le rejet de phosphore ;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a jamais eu de refus de ses programmations à l'intérieur de la TECQ 2018-2024.

ATTENDU QUE la Municipalité a réalisé en 2024 son Plan d'intervention des infrastructures municipales et qu'aucun investissement prioritaire y était mentionné.

ATTENDU QUE selon le rapport SOMAEU 2024, le taux de rejet de phosphore moyen est de 0.59 et se rapproche de la norme fixée à 0.5.

ATTENDU QUE le dernier suivi du ministère de l'Environnement concernant le rejet de phosphore remonte au 2 août 2023.

ATTENDU QUE dans une communication du ministère des Affaires municipales datée du 27 mars 2025, le responsable de notre dossier stipule que selon leur expérience avec d'autres municipalités possédant des stations similaires, il ne serait pas possible d'atteindre les limites de rejet exigées par le MELCCFP (0,5 mg/L) ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas d'investissement important à réaliser pour poursuivre son plan d'action visant l'attente de cette norme et qu'elle poursuit activement ses efforts avec l'expertise d'ingénieurs de Nixo Experts-Conseils et de Aqua Ingénium ;

ATTENDU QUE le ministère exige à la municipalité d'avoir obtenu l'attestation d'assainissement municipale non délivré possiblement avant plusieurs mois alors que cette exigence n'est pas explicitement nommée dans le guide du Programme.

ATTENDU QUE de refuser la programmation des travaux sur les infrastructures routières notamment sur le remplacement de ponceaux et le chemisage d'un ponceau, travaux dont la demande d'aide financière été refusée en 2023 et en 2024, peut mener la municipalité à des travaux à des coûts beaucoup plus importants s'ils sont non réalisés en 2025.

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la Municipalité demande l'assouplissement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation considérant les particularités de son dossier, et qu'elle autorise l'aide financière de la TECQ 2024-2028 afin de permettre la réalisation de nos travaux de voirie dans le rang des Grenier.

QUE l'aide du député de Mégantic, M. François Jacques, soit demandée afin que la Municipalité puisse utiliser la somme de 408 404 \$ dans les travaux de la priorité 4 et ainsi accélérer la réalisation de travaux qu'elle considère urgente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-073

7.4 - Embauches - Camping et plage municipale

ATTENDU QUE la Municipalité doit embaucher du personnel au camping municipal pour la période estivale ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité confirme l'embauche des personnes suivantes pour la saison 2025 :

- Dania Brochu, préposée au camping municipal
- Éliot Trives, préposé au camping municipal
- Mario Lamarre, préposé au camping municipal
- Samuel Galiay, préposé au camping municipal
- Salomé Quirion, préposée au camping municipal
- Madysson Thivierge, surveillante-sauveteuse de plage (qualification à obtenir)

QUE la directrice générale et greffière-trésorière détermine les conditions salariales des employés selon la grille salariale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2025-05-074

8.1 - Prolongement de garantie sur la génératrice de l'édifice municipal

ATTENDU QUE nous avons reçu une offre pour le prolongement de la garantie pour votre génératrice se terminant cet été ;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu

D'accepter l'offre de Groupe GE inc. pour le prolongement de la garantie de deux ans sur les pièces, la main-d'œuvre et les déplacements pour la génératrice de l'édifice municipale.

QUE cette dépense de 695 \$ plus les taxes applicables soit payée à même le poste budgétaire Entretien bâtiment (02-701-20-522).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9 - TRANSPORT

2025-05-075

9.1 - Autorisation de circuler - Gran Fondo

ATTENDU QUE l'événement cycliste Gran Fondo Lac-Mégantic aura lieu le 16 août 2025 ;

ATTENDU QUE l'organisation circulera sur le territoire de Piopolis ;

ATTENDU QUE l'organisation s'engage à mettre en place la signalisation routière ainsi que les services des premiers soins tout au long du parcours ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE la Municipalité accorde une autorisation de circuler à l'organisation du Gran Fondo ;

QUE la Municipalité informe la Direction régionale du ministère des Transports qu'elle n'a pas d'objection à la tenue de cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-05-076 10.1 - Espaces clos - Achat d'une ligne de vie

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le Conseil autorise l'achat d'une ligne de vie rétractable au montant de 3 101.73 \$ plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire Entretien équipements espaces clos (02-415-00-526)

QUE la résolution abroge la résolution # 2023-11-174 puisque le produit n'était plus disponible.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-05-077 12.1 - Adoption : Projet de règlement no 2025-03

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a entrepris le remplacement de son règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme no 1993-009;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME No 2025-03 ABROGEANT LE RÈGLEMENT PORTANT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME NO 1993-009, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux articles 126 et 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire Peter Manning le 3 juin 2025, à 18H30, 403, rue Principale, Piopolis ;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et greffière-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-078 **12.2 - Adoption : Règlement 2025-02 abrogeant le règlement N°1993-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme**

Règlement 2025-02 abrogeant le règlement N°1993-007 constituant un comité consultatif d'urbanisme et visant à redéfinir la composition et les tâches du comité consultatif d'urbanisme.

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a entrepris l'adoption d'un règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le règlement intitulé:

« RÈGLEMENT NO 2025-02 constituant un comité consultatif d'urbanisme », dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-079 **12.3 - Résolution pour le dépôt de projets de construction d'un espace gazebo au le Fonds Région Ruralité (FRR) volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale**

ATTENDU QUE le Fonds Région Ruralité (FRR) volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale a été mis en place afin de soutenir le développement économique, social et démographique des municipalités ;

ATTENDU QUE les municipalités et organismes municipaux peuvent soumettre des projets répondant aux objectifs définis dans le cadre de vitalisation ;

ATTENDU QUE la municipalité de Piopolis reconnaît l'importance des initiatives de revitalisation pour le bien-être de sa communauté ;

ATTENDU QUE les projets soumis par les municipalités et organismes municipaux doivent se conformer aux critères d'admissibilité établis ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis dépose une demande au le Fonds Région Ruralité (FRR) volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale dans le cadre du FRR afin d'obtenir la somme de 37 224 \$ dans le but de réaliser le projet de construction d'un gazebo et d'une pergola près de l'édifice municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-080 **12.4 - Acquisition d'un logiciel de gestion d'actif**

ATTENDU QUE la MRC a organisé une présentation de la compagnie Maxxum pour

le logiciel de gestion des actifs ;

ATTENDU QUE la gestion d'actifs est un outil important dans la gestion de l'infrastructure municipale et permet d'avoir une historicité, des estimations et faciliter la planification des travaux ;

ATTENDU QUE la municipalité utilise déjà la gestion d'actifs pour ses infrastructures et nécessite une cartographie plus détaillée ;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu

QUE la municipalité de Piopolis est intéressée par l'offre de service proposé par la compagnie Maxxum pour la gestion d'actifs des infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-081 12.5 - Abolition du programme RénoRégion

La municipalité de Piopolis demande au gouvernement du Québec de reconsidérer de façon urgente sa décision.

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des défectuosités majeures à leur modeste résidence ;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique ;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions ;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus

accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le conseil municipal de Piopolis de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

- **DE RELANCER** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme ;
- **DE RENDRE** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Eric Girard, ministre des Finances
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec
- Votre député à l'Assemblée nationale [inscrire le nom et la circonscription]
- M. Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-05-082

13.1 - Honoraires professionnels - Planification et surveillance de chantier (camping)

ATTENDU QUE la Municipalité a donné en 2024 des mandats en architecture et en ingénierie pour la conception détaillée des plans et devis de bâtiment d'accueil et de service du camping municipal ;

ATTENDU QUE la municipalité a réalisé l'appel d'offres publics pour donner le contrat de construction, et que ce dit contrat a été octroyé lors de la séance du 4 février dernier ;

ATTENDU QUE le chantier de construction débutera en septembre 2025 et qu'il y a lieu de mandater les professionnels pour la planification des travaux et la surveillance du chantier.

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

DE retenir les services de :

- Moreau Architectures pour des honoraires estimés au montant de 25 517 \$ plus taxes applicables ;
- Nixo Experts-Conseils pour des honoraires estimés au montant de 8 200 \$ plus taxes applicables ;
- Bigis Experts-Conseils pour des honoraires estimés au montant de 7 000 \$ plus taxes applicables ;

QUE ces honoraires, ainsi que les déplacements au chantier et les allocations facturées soit payées à même le poste budgétaire 03-310-00-000 - Transfert aux activités d'investissement (immo).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 - Avis de motion et dépôt de projet de règlement concernant le camping

Je, soussignée, Sarah Carrier, conseillère municipale, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement régissant le camping municipal.

Le projet de règlement vise à:

- Remplacer le règlement no 2018-03 par une version actualisée du règlement régissant le camping municipal.

2025-05-083

13.3 - Demande de commandite - Comité culturel de Piopolis

ATTENDU QUE le Comité culturel de Piopolis est le diffuseur du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis ;

ATTENDU QUE le Festival contribue au dynamisme de la municipalité de par son offre d'activités culturelles et musicales de qualité.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par le conseiller Steven Boulanger,
Et résolu,

D'accorder une commandite de 1 000 \$ au Comité culturel de Piopolis.

De payer cette somme à même le poste budgétaire Subventions pour les loisirs et la culture (02-700-00-970).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-05-084

13.4 - Achat d'une remorque

ATTENDU QU'une remorque à simple essieu est nécessaire pour faciliter les travaux d'entretien notamment des terrains municipaux et des sentiers pédestres;

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

De retenir la soumission de Performance NC datée du 8 avril 2025 pour l'achat d'une remorque modèle BWS63120G (2024) au montant de 3 985\$ plus les taxes applicables.

De payer cette dépense à même le poste budgétaire Outilage et équipement de parcs (02-701-50-725).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2025-05-085 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Steven Boulanger,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2025 est déposée aux membres du Conseil.

2025-05-086 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Mindy Giroux

Plan de développement, Plan Vert et journal Les Échos de Pio
Comités et représentations : Réseau Biblio de l'Estrie

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette

Mairesse suppléante, administration générale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Association pour la protection du lac Mégantic (APLM), Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP);

Conseiller # 3 M. Steven Boulanger

Transports et gestion des actifs
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Conseillère # 4 Mme Catherine Demange

Dossiers : Ententes intermunicipales et projets de signature régionale
Comités et représentations : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Trans-Autonomie (Transport adapté et collectif)

Conseillère # 5 Mme Sarah Carrier

Camping municipal, Halte des Zouaves
Comités :

Conseillère # 6 Mme Paule Rochette

Dossier : Environnement
Comités : Comité développement local de Piopolis, Plan vert, Coeurs Villageois

Maire M. Peter Manning

Gestion des actifs, Sécurité publique (sécurité incendie et plan de mesure d'urgence), administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Permis pour coupe d'arbres
Date du conseil ordinaire de juin

2025-05-087

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de juin 2025

	Fournisseurs	Description	Montant à payé
1270	Anick Boisvert	Numéra - Achat 2 livres sur l'histoire de Lac-Mégantic Forfait bloc de 100 heures payables en deux vers. 2/2 Forfait bloc de 100 heures payables en deux vers. 2/2	42,00 \$ 1 609,65 \$ 1 609,65 \$ 3 261,30 \$
1165	A1 Gestion parasitaire inc	Traitement printanier fourmis + interv guêpes Édi Mun	718,59 \$ 718,59 \$
901	Aménagement Paysager Pyrus	Paillis cedre noir, calamagrostis avalanche	727,31 \$ 727,31 \$
931	Avantis Coopérative	Bache Econo bleue 8'x10' Chaux dolomitique - eaux usées Pallis cedre noir Manche Hache, pile, bois traité - table picnic coude, pieux de poteau, usinage de clefs Bois traité - Support à Kayak Camping Bloc patio 4x4 - Support à Kayak Camping Tuyau toilette , robinet lavabo - Édifice municipal Bois traité - vis à bois - Rép terrain pétanque + camping	7,84 \$ 390,59 \$ 186,84 \$ 200,95 \$ 109,38 \$ 658,32 \$ 34,56 \$ 80,08 \$ 256,38 \$ 1 924,94 \$
1363	Bigis Experts Conseils	Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping	489,40 \$ 489,40 \$
223	Canadian Tire	Tapis mince caoutchouc pour kayak Tampons à récurer - Camping Adaptateur VR,sifflet, vim - Camping Eau Design voiturette golf, WD 40 - Camping	57,47 \$ 3,44 \$ 146,92 \$ 31,01 \$ 238,84 \$
1265	Cauca Centre d'expertise multiservice	Frais communication - déclenchement par un agent CITAM	528,92 \$ 528,92 \$
594	Cherbourg	Produits entretien ménager - Camping Produits entretien ménager - Édifice, Halte et MLG Nettoyant moussant - Camping	414,92 \$ 1 512,83 \$ 257,04 \$ 2 184,79 \$
76	Énergie Megantic	Batterie AGM 12V - tracteur à gazon municipalité	114,96 \$ 114,96 \$
981	Entrepôt Plancher Design inc.	Corrostop - antirouille pour souffleur, tracteur trottoire Corrostop - antirouille bleu - Camping	29,89 \$ 186,26 \$ 216,15 \$
1254	Entreprise Forestière D.Mercier	6 cordes de bois pour camping Abattage 2 épinettes camping près du lac	586,37 \$ 402,41 \$ 988,78 \$
1387	Fédération Canadienne des municipalités	Abonnement Québec municipal du 01 mai 2025 au 30 avril 2026	195,46 \$ 195,46 \$
35	FQM Assurances	Modification de police - ajout Kayaks + planches à pagaie	277,81 \$ 277,81 \$
1387	Fédération Québécoise des Municipalités	Plan de gestion des actifs en eau - Hon serv professionnels	173,14 \$ 173,14 \$
1240	Gestion Boulet inc.	Contrat services annuel - Station lavage d'embarcation	25 869,38 \$ 25 869,38 \$
46	Gosselin	Huile à moteur + frais de recyclage (huile) Équip Camping Filtre huile, frais recyclage,huile à moteur - Tracteur gazon Couteau 13,94" + couteau 16,19" - tracteur à gazon	18,94 \$ 79,27 \$ 275,87 \$ 374,08 \$
1415	Icimédias des médias d'ici pour les gens d'ici	Avis public règlement 2025-03	251,80 \$ 251,80 \$
1377	Kathy Rodrigue	Achats pour Camping - Vim + carnet de note Frais déplacement pour commissions	32,27 \$ 110,27 \$ 142,54 \$
1399	Les Entretiens GCD	Entretien ménager pour les 3 bâtiments avril 2025	1 578,04 \$

		Entretien ménager pour les 3 bâtiments mai 2025	1 578,04 \$
		Entretien plates-bandes pour l'été	1 132,50 \$
			<u>4 288,58 \$</u>
1271	Lunik Intelligence Technologique	RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé	<u>21,85 \$</u> 21,85 \$
1156	Manisoft	Frais réservations avril 2025 - Camping Contrat de service jusqu'au 1 avril 2025 au 31 mars 2026 Changement de contrat service Hébergement des données et copie de sauve garde	211,21 \$ 1 977,57 \$ (1 205,00) \$ 515,00 \$ <u>1 498,78 \$</u>
1096	Marché ami	Essence tracteur pelouse + VTT 19-05-2025 Essence camionnette 19-05-2025 Essence camionnette 07-05-2025 Essence pour camping	83,01 \$ 73,00 \$ 105,01 \$ 42,96 \$ <u>303,98 \$</u>
1205	Marie-Chritine Picard	Bilan GES Honoraire prof - protection du lac	1 056,34 \$ 3 145,41 \$ <u>4 201,75 \$</u>
89	Ministre des Finances Québec	Bail Lots grev mun / acces public	<u>89,68 \$</u> 89,68 \$
	Municipalité de Nantes	Formation d'abattage d'arbre	<u>422,98 \$</u> 422,98 \$
1224	Nixo Expert-Conseils	Système d'épuration eaux usées Services professionnels - Batiment Camping	1 019,54 \$ 730,96 \$ <u>1 750,50 \$</u>
1215	Numérique.ca	Renouvellement SSL - Domaine lave bateau Réglé connexion MFA courriel + licence Microsoft 5 licences Microsft + 12 licences Microsoft plan 1	40,24 \$ 152,00 \$ 2 066,78 \$ <u>2 259,02 \$</u>
1095	Peter Manning	Achats souper des bénévoles Achats souper des bénévoles	100,00 \$ 10,90 \$ <u>110,90 \$</u>
48	Philippe Mercier	Remplacement et conversion de lumière LED - Camping	<u>243,54 \$</u> 243,54 \$
111	Pièces d'autos L.Veilleux	Revetement antirouille, peinture - entretien équipement d'hiver	<u>733,68 \$</u> 733,68 \$
1155	PJB Industries inc	Lame nivelleuse + frais transport	<u>662,26 \$</u> 662,26 \$
190	Raymond Chabot Grant Thornton	Mission d'audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024	<u>9 899,35 \$</u> 9 899,35 \$
37	Ressorts Robert	Disque, filtre à huile,frais enviro - Inter 2020 + fourniture garage Disque 1x1, metaflap - fournitures garage	266,49 \$ 37,39 \$ <u>303,88 \$</u>
1407	Sébastien Roberge	Frais déplacement à Nantes - pour formation scie à chaîne	<u>63,72 \$</u> 63,72 \$
7	Service Bell-Eau-Clerc Inc	Changement cuvette - Édifice municipal Purgeur d'air watts	441,22 \$ 34,95 \$ <u>476,17 \$</u>
1416	Société de Sauvetage - Serv national des sauveteurs	Frais affiliation base annuel + form sauvetage annuel	<u>195,46 \$</u> 195,46 \$
1383	Soudure FAB	12 bacs à feu - Camping	<u>5 035,90 \$</u> 5 035,90 \$
1085	Soudure et Usinage M.C.	Fer, matériel d'usinage , main-doeuvre - Inter 2006 aile de côté	<u>119,27 \$</u> 119,27 \$
768	SPI Santé sécurité	Achat ligne de vie rétractable - Entretien équipements espaces clos	<u>3 566,22 \$</u> 3 566,22 \$
1412	Telmatik	Service de gestion des appels - Protection du lac	<u>570,27 \$</u> 570,27 \$

1381	3F	Prélèv d'éch d'eau potable 8 mai et 17 mai	300,00 \$
			300,00 \$
1169	Wurth	Grand casier à tiroir rangement inventaire - Petits outils	114,96 \$
			114,96 \$
		Grand total des dépenses à faire approuver	47 726,53 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de mai 2025

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur Général du Canada	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	<u>3 779,39 \$</u> 3 779,39 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001	<u>9 645,30 \$</u> 9 645,30 \$
ACCEO Solutions Inc	Sauvegarde en ligne - mai 2025	<u>55,19 \$</u> 55,19 \$
AIM Recyclage Lac-Mégantic	Matériaux secs 12-15 mai 2025 Matériaux secs 23 mai 2025 Matériaux secs 01-07 mai 2025	<u>688,13 \$</u> 143,15 \$ 619,73 \$ <u>1 451,01 \$</u>
Bell	Internet de la Halte mai 2025	<u>116,12 \$</u> 116,12 \$
Bell Mobilité	Cellulaires maire - Station de pompage - Camping	<u>145,20 \$</u> 145,20 \$
Cogeco	Internet + ligne téléphone - Camping Internet bureau + ligne ascenseur mai Ligne internet - Garage Internet Quai - Mai Internet + ligne téléphonique- Maison L-G Janvier	<u>179,87 \$</u> 195,23 \$ 106,82 \$ 103,41 \$ 114,86 \$ <u>700,19 \$</u>
Eurofins Environex	Échantillon 8372831-8433189 Eaux usées Échantillon 8433185-8433187 Eau potable	<u>438,64 \$</u> 115,26 \$ <u>553,90 \$</u>
Harnois Énergies	Mazout 361,9000L à 1.1210L MLG 20-05-2025	<u>466,44 \$</u> 466,44 \$
Hydro Québec	Électricité du 2025-03-12- au 2025-05-09 Maison L-G Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Édifice éclairage + matériel Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Bâtiment de service Électricité du 2025-03-12 au - 2025-05-09 Halte Électricité du 2025-04-07 au 2025-05-06 - Cent Comm Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09-Station PP01 Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Patinoire Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Tour Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Aqueduc Électricité du 2025-03-11 au 2025-05-08 Camping Électricité du 2025-03-11 au 2025-05-08- Station PP03 Électricité du 2025-03-12 au 2025-05-09 - Quai Électricité du 2025-04-01 au 2025-04-30 Éclairage public	<u>183,22 \$</u> 491,84 \$ 1 431,44 \$ 127,06 \$ 313,43 \$ 99,62 \$ 227,00 \$ 34,02 \$ 722,10 \$ 269,63 \$ 44,58 \$ 121,68 \$ 281,36 \$ <u>4 346,98 \$</u>
MRC du Granit	Facturation Inspecteur bâtiment - 6 avril au 3 mai 2025 Quote-part 2025 2/4	<u>4 400,00 \$</u> 27 782,50 \$ <u>32 182,50 \$</u>
Ministre des Finances du Québec	Services de la Sûreté du Québec - Année 2025 1/2	<u>47 389,00 \$</u> 47 389,00 \$
Ville Lac-Mégantic	Quote-Part CIGES 2025 Centre sportif et station hivernal Baies-Des-Sables Entente inter - immobilisations incendie 2025 Entente incendie 1er trimestre 2025	<u>83,00 \$</u> 7 086,00 \$ 586,57 \$ 25 636,39 \$ <u>33 391,96 \$</u>
Visa	Achats du mois de avril 2025	<u>275,36 \$</u> 275,36 \$
Xerox	Location du photocopieur 49/60	<u>178,00 \$</u> 178,00 \$
Grand total des dépenses récurrentes		<u>134 676,54 \$</u>
Administration	Cellulaire 19 avril au 18 mai 2025 Sac de dépôt - Caisse populaire Achat café - Administration	<u>55,00 \$</u> 35,64 \$ 37,99 \$ <u>128,63 \$</u>
Voirie	Cellulaire juin 2025	<u>50,00 \$</u> 50,00 \$
Grand total des dépenses payées au cours du mois		<u>178,63 \$</u>